

Les Echos

ENTREPRISES & MARCHÉS

Mercredi 28 juin 2006

www.lesechos.fr

ACTIONS

Plusieurs sociétés ont dû reporter voire annuler leur admission sur Alternext. La conjoncture incite certaines à entrer via un placement privé. Depuis le début de l'année, cinq sociétés ont utilisé cette possibilité, levant 39 millions d'euros, sur un volume total de 300 millions sur Alternext Paris.

Les turbulences boursières relancent l'intérêt pour les placements privés sur Alternext

Cette semaine, Weborama, Ober, LeGuide.com font leur entrée sur Alternext. Toutes trois, prévues initialement dans le courant du mois de juin, ont dû modifier leurs conditions d'introduction en abaissant leur fourchette de prix ou le nombre d'actions proposées au public. De leur côté, VDI Group et Proservia ont reporté leur admission à une date ultérieure.

En cause ? La météo orageuse qui a obligé plusieurs sociétés à différer leurs vellétés boursières, que ce soit sur l'Eurolist ou sur Alternext (« Les Echos » du 15 juin). « Depuis la mi-mai, il est plus difficile de placer du papier, et ce quelle que soit la qualité du dossier, note Antoine Rimpot, directeur général d'Avenir Finance Corporate. Face aux récentes bourrasques boursières, les gé-

rants apparaissent plus prudents sur les valeurs moyennes, une classe d'actifs qui s'était particulièrement distinguée ces dernières années. »

Eviter les risques d'image

La conjoncture difficile, qui prévaut actuellement sur les marchés financiers, devrait, pour bon nombre de spécialistes, renforcer l'intérêt des émetteurs pour la cotation directe, via un placement privé. Depuis le début de l'année, cinq sociétés ont utilisé cette possibilité, levant 39 millions d'euros, sur un volume total de quelque 300 millions sur Alternext Paris.

En fait, cette procédure permet de rentrer sur le marché sans visa de l'Autorité des marchés financiers (AMF) si la société a levé au moins 5 millions d'euros auprès d'un minimum de cinq investis-

Les admissions sur Alternext via des placements privés en 2006

Newsweb : 6 millions d'euros
Safwood : 10,2 millions d'euros
Adverline : 9,4 millions d'euros
Sovep : 5 millions d'euros
Neotion : 8 millions d'euros

seurs, répondant à certaines conditions. « Dans une introduction classique avec appel public à l'épargne, il peut y avoir des turbulences boursières entre le moment où est élaborée la fourchette de prix et l'admission des titres, alors que, dans la cotation directe, la fixation du prix est instantanée et est réalisée en contact permanent avec les investisseurs », indique

Des règles bientôt modifiées

Augmentation de capital. De l'avis des professionnels, les responsables d'Alternext semblent plutôt privilégier une augmentation de capital plutôt qu'une cession de titres des actionnaires existants lors des procédures de placement privé. « Nous prévoyons

d'ailleurs de préciser ce point dans nos règles, explique une porte-parole d'Euronext. L'esprit de ce texte doit être de s'assurer de la capacité de l'entreprise à attirer des investisseurs qualifiés prêts à investir un montant significatif pour financer la croissance. »

Yannick Petit, président directeur général d'Allegra Finance.

Outre le fait d'éviter les risques d'image liés au report d'une opération, ce deuxième mode d'admission comporte de nombreux avantages : profiter de la notoriété de la Bourse, attirer d'autres types d'investisseurs que dans des opérations de capital-investissement typique, donner une valori-

sation à la société aux fonds qui en sont actionnaires.

Une première étape

Et, côté investisseur, la cotation directe offre « l'assurance de prendre un ticket élevé et de bénéficier d'une prime pour compenser l'absence de liquidité », reprend Yannick Petit.

Car, c'est bien là que le bât

blesse. « Les fonds investissent plutôt dans une optique de ou long terme, les transactions généralement faibles », note Yannick Petit. En outre, les actions ayant fait l'objet d'un placement privé sont inscrites sur un marché de cotation spécifique si bien que « normalement, les actions individuels ne sont pas concernées sur ces valeurs-là, ce qui, au final, il existe peu de bar-

rières. Pour de nombreux professionnels, le placement privé est une première étape avant la levée de fonds classique. Alternext accueille trop de sociétés peu suivies donnant lieu à des mouvements limités, ce qui nuit à son image », met en garde Olivier Garnier de Fallet, associé de Bryan, Garnier &

MARINA